

# CONCOURS COSPLAY

**GAME IN**  
**SAINT-SAULVE**  
CONVENTION MANGA JEUX VIDÉO  
JEUX DE RÔLE ET DE STRATÉGIE

**DIMANCHE 7 AVRIL**  
À 14H  
À LA SALLE DES FÊTES

## FICHE D'INSCRIPTION

**EN SOLO**

**EN GROUPE** Merci de bien écrire tous les noms de façon lisible dans le cadre ci-dessous (10 personnes maximum) puis remplir le reste du formulaire normalement

1	6
2	7
3	8
4	9
5	10

Nom : ..... Prénom : .....

Pseudonyme : ..... Date de Naissance : .....

Mail : ..... Tél. ....

Type de cosplay (coche la bonne réponse) :      Animé      Film      Manga      Jeu vidéo

Nom du personnage : .....

**Avez-vous une bande-son ?**  oui       non (attention mettre votre son sur clé USB durée maximum 2 ou 2min30)

Description rapide du Cosplay (présentation rapide des techniques utilisées pour la réalisation, la customisation, les matériaux/tissus utilisés etc.....  
.....  
.....

Description brève de la prestation sur scène : .....  
.....  
.....

J'ai lu et accepte le règlement du concours (consultable en page 2)

J'autorise le service communication de la ville à utiliser mon image strictement fixée dans le cadre de cet événement, à des fins de communication et /ou de promotions.

Fait à ..... Le ..... / ..... /2024      Signature :

### Autorisation parentale pour les mineurs

Je soussigné(e) ..... responsable légal de l'enfant ..... l'autorise à participer au concours cosplay organisé par la ville de Saint-Saulve et le garde sous ma responsabilité tout au long de la convention. J'autorise le service communication de la ville à utiliser son image strictement fixée dans le cadre de cet événement, à des fins de communication et /ou de promotions.

Fait à ..... Le ..... / ..... /2024      Signature du représentant légal :

# REGLEMENT

## Informations Générales:

Dans le cadre du salon Game In Saint-Saulve, la ville de Saint-Saulve organise un concours cosplay ouvert à toutes et tous.

Les inscriptions pour le concours sont **ouvertes jusqu'au lundi 1<sup>er</sup> avril à minuit**.

La fiche d'inscription et le règlement peuvent être téléchargés sur le site de la ville.

Le concours est ouvert aux spectateurs de tous les âges et sensibilités, les prestations des participants se doivent d'être « tout public ».

## Inscription:

L'inscription au concours ne sera effective que lorsque vous aurez transmis votre dossier à l'adresse suivante :

**animations@ville-saint-saulve.fr.**

Les personnes dont la pré-inscription aura été validée devront impérativement **se présenter devant la scène à 13h**.

La remise des prix s'effectuera dans la même journée en fin d'après-midi après délibération du jury.

Si vous utilisez des décors, merci de nous le faire savoir lors de votre inscription. Vous pourrez être accompagné d'une personne pour vous accompagner / aider à vous équiper.

## Critères d'évaluation:

Vous serez évalués sur:

- Le pourcentage de réalisation fait main dont vous êtes le créateur / créatrice
- La difficulté du costume
- Le choix des tissus et des matériaux
- Le rendu final du costume
- Le rendu de la prestation
- L'attitude sur scène
- L'originalité du costume
- L'originalité de la prestation

## Temps de prestation:

Individuel: **2 minutes maximum**

Groupe: **2 minutes 30 maximum**

Les participants dont les représentations seront accompagnées de fond sonore devront **fournir une clé USB**.

**Attention, l'organisation se réserve le droit de refuser votre bande-son si celle-ci dépasse le temps défini.**

## Sécurité:

Les participants ne doivent pas pratiquer de pyrotechnie, utiliser des substances salissantes et petits objets pouvant gêner les prestations suivantes (paillettes, confettis,...) ne pas lancer d'objets dangereux ou lourds hors de scène.

Aucune arme ne sera autorisée (arme réelle, rasoirs, couteaux, paintball ou assimilés).

Les armes construites en carton, mousse ou autre matière plastiques non dangereuses seront acceptées. Toute arme considérée comme dangereuse et introduite dans l'enceinte du salon sera définitivement « confisquée ».

**Pour tout renseignement ou doute, ne pas hésiter à nous contacter par mail : animations@ville-saint-saulve.fr.**

## Détails techniques:

L'organisation met à la disposition des participants des loges pour se changer fermées à clés lors du concours. Les effets personnels restent sous la responsabilité de leur propriétaire et l'organisation décline toute responsabilité en cas de perte ou de vol.

Nous nous réservons le droit d'accepter des cosplays achetés en fonction du nombre d'inscrits, certains souhaitant juste défilés et non être jugés.

Les costumes achetés souhaitant concourir seront forcément pénalisés sur des critères tels que le fait main, la difficulté ou encore la réalisation.

## Donc, votre mission si vous l'acceptez:

Les participants devront être présents à l'endroit et horaire précisé munis de leur clé USB. Un point sera alors fait pour détailler le mode d'accès à la scène et le mode et l'ordre de passage définitif. Les participants pourront alors poser leurs dernières questions à l'organisation.

## De l'éthique du concours:

Si un membre d'une équipe/une personne est surprise entrain de vandaliser/voler, agresser le public/un cosplayer, l'organisateur peut prononcer sa disqualification.

Tout acte malveillant observé peut donner suite à des sanctions, allant du simple blâme, jusqu'à l'interdiction du concours cosplays.

**Reste la règle, selon nous la plus importante: amusez- vous et profitez !**